

En matière commerciale, de Gaulle joua résolument la carte du Marché commun, face à un C.N.P.F. au début hostile, puis hésitant, puis favorable, il ne s'opposa pas et même se montra favorable à une réduction des tarifs douaniers plus rapide que celle qui avait été prévue par le traité de Rome. De même en ce qui concerne le Kennedy Round, il accepta une réduction de 20% au 1^{er} juillet 1968 du fait extérieur commun de la C.E.E.

Les conséquences, comme nous le verrons, ne se feront pas attendre et le processus de concentration s'accéléra. L'état lui-même y contribuera par un grand nombre d'interventions directes, notamment avec la mise en œuvre du V^e Plan.

Le V^e Plan préconisait la constitution ou le renforcement dans chaque secteur d'un petit nombre d'entreprises ou de groupes de taille internationale. En 1966, était créé un « Comité de Développement industriel », chargé de préparer les mesures permettant de réduire les obstacles aux « restructurations » et d'étudier les grandes opérations, auxquelles l'Etat est particulièrement intéressé. Au vu de ses travaux, l'Etat apporte son aide aux secteurs qu'il juge prioritaires. Cette aide peut être directe : facilités financières exceptionnelles, ou indirectes : contrats de recherche, passation de commandes publiques.

En 1966, également, était lancée la « Convention Etat-sidérurgie ». Aux termes de cet accord, l'Etat participait pour un montant de 2,7 milliards de francs à un prêt de 4,5 milliards à la sidérurgie. Les conséquences immédiates en furent la fusion Usinor-Lorraine-Escaut et les accords Sidelor-de Wendel.

De même en 1967 était mis en place le « plan-calcul ». Dans le cadre de ce plan et avec l'aide de l'Etat, la S.E.A., filiale du groupe Schneider et la G.A.E., filiale commune de la C.G.E. et de la C.S.F., fusionnaient pour donner naissance à la Compagnie Internationale de l'Informatique.

L'Etat intervint également de manière plus directe par l'intermédiaire du secteur nationalisé : accords Renault-Peugeot dans l'automobile, Charbonnages de France-Auby et Potasse d'Alsace-Office de l'Azote dans la chimie, réorganisation des entreprises nationalisées de construction aéronautique.

Ainsi on assiste de plus en plus à une intervention de l'Etat favorisant les politiques de "groupe" plutôt que les politiques de "produit". En clair cela signifie que, le processus de concentration voulu par le grand capital et avec la bénédiction de l'Etat s'oriente vers une concentration englomérante (plusieurs produits). Ce type de concentration donne aux capitalistes une "force de frappe" financière supérieure.

Enfin, les réformes fiscales visant à alléger la fiscalité des Sociétés et à favoriser les regroupements se sont multipliées : amortissements dégressifs, diminution des droits d'enregistrement frappant le capital lors de ses mutations, régime des Sociétés immobilières d'investissement, prorogation de l'autorisation de déduire un dividende de 5% en rémunération des émissions nouvelles et augmentations du capital, etc.

Cependant, une partie de ces prélèvements a également servi à subventionner des activités retardataires. Il apparaît aujourd'hui que le secteur le plus dynamique du capitalisme français commence à s'opposer vivement à ces transferts qui aboutissent à pénaliser les productions les plus rentables. D'où une tendance à cesser de vouloir à tout prix sauver tous les secteurs d'activité et à laisser jouer plus librement le mécanisme de la spécialisation internationale.